MISSIONS

- Travailler en collaboration avec tous les partenaires présents dans la situation.
- -Intervenir avec l'accord des familles et des structures prenant en charge le patient et informer également celui-ci.
- -Rechercher des solutions alternatives pour limiter le recours à l'hospitalisation en milieu psychiatrique.
- Procéder sur un mode intensif avec des objectifs ciblés.
- Réaliser des soins psychiatriques à domicile, des réunions de synthèse, des temps d'observations pluri professionnelles avec retour d'évaluation.
- Apporter l'expertise de l'hôpital sur le lieu de vie du patient sans jamais se substituer aux accompagnants de référence.

A TOUT MOMENT, L'ÉQUIPE MOBILE POURRA FAIRE APPEL AUX COMPÉTENCES DU PLATEAU AMBULATOIRE ET DE L'UNITÉ D'HOSPITALISATION DU PÔLE HU ADIS

www.ch-le-vinatier.fr

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

GUICHET UNIQUE



Du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

CHEFFE DE PÔLE







MÉDECIN RESPONSABLE

Pr DEMILY Dr BONAZZI

Dr DAUTREY





C. MOUILLAC-

VUILLET





S. GRIMONNET **SAINT ALBAN**

CADRE DE SANTÉ









PÔLE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE ADIS AUTISME ET DÉFICIENCES INTELLECTUELLES



UNITÉ MOBILE ADULTES-HANDICAP ET VIEILLISSEMENT

INDICATIONS

QUI PEUT FAIRE UNE DEMANDE?

- La famille, les établissements sanitaires, les établissements sociaux, les établissements médico-sociaux, un professionnel libéral quel que soit son champ d'intervention.

Pour qui?

- Patient présentant un trouble du neurodéveloppement à partir de 18 ans.

PRÉ-REQUIS:

- La présence d'un structure médico-sociale sur la situation est indispensable à l'intervention de l'unité mobile.

COMMENT?:

- Appel téléphonique ou email auprès du guichet unique

LIEUX D'INTERVENTION

- Tous les lieux de vie (domicile, FAM, MAS...).
- Département du Rhône.

PARTENARIATS

- Partenariat avec les **ressources transversales du pôle HU-ADIS** (psychiatriques, neuropsychologiques, psychomotricité, ergothérapie, médecine générale, éducatives, socio-affectives, familiales,...);
- Partenariat avec les médecins généralistes.
- Lien étroit avec le CRMR Génopsy
- Génétique,
- Neurologie
- Sommeil
- Articulation et complémentarité avec les soins psychiatriques de secteur et libéraux.

ETAPES D'INTERVENTION DE L'UNITE MOBILE ADULTES - HANDICAP ET VIEILLISSEMENT

